

■ Opinion

Plombés par le poids de la dette

Robert Skidelsky

Membre de la Chambre des Lords, professeur émérite d'économie politique à l'université de Warwick

► Plus de quatre ans après le début de la crise financière mondiale, beaucoup se demandent pourquoi la reprise prend autant de temps.

► Sa lenteur a confondu même les experts.

Selon le Fonds monétaire international, l'économie mondiale devrait s'être développée de 4,4 % en 2011, et devrait se développer de 4,5 % en 2012. En fait, les derniers chiffres de la Banque mondiale indiquent que la croissance a tout juste atteint 2,7 % en 2011 et ralentira cette année à 2,5 % – un chiffre qu'il faudra peut-être revoir à la baisse.

Il y a deux raisons possibles à l'écart entre les prévisions et les résultats. Soit les dommages provoqués par la crise financière étaient plus sérieux qu'on ne s'en est d'abord rendu compte, soit le traitement économique prescrit a été moins efficace que l'ont cru les décideurs. En fait, on a rapidement compris la gravité de la crise bancaire. Des mesures de stimulation énormes ont été mises en application en 2008-2009, menées par les Etats-Unis et la Chine, coordonnées par la Grande-Bretagne, avec l'appui réticent de l'Allemagne. Il y a eu des réductions des taux d'intérêt, des sauvetages des banques insolubles, une remise en service des planches à billets, des réductions d'impôts et des augmentations des dépenses publiques. Quelques pays ont dévalué leur devise. En conséquence, le dérapage a été stoppé, et la relance a été plus rapide que celle à laquelle les prévisionnistes s'attendaient.

Mais les mesures de stimulation ont transformé une crise bancaire en crise financière de la dette souveraine. A partir de 2010 et au-delà, les gouvernements ont commencé à augmenter les impôts et à diminuer les dépenses en réponse aux craintes croissantes de défaillance de l'emprunteur souverain. A ce point, la reprise s'est inversée.

Comme l'indiquent Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff dans leur livre magistral "This Time is Different", il n'existe aucune méthode sûre pour court-circuiter une crise bancaire profonde. La crise commence avec "la contraction d'une dette excessive" qui rend des économies "vulnérables aux crises de la confiance". Les banques commerciales doivent être sauvées par les gouvernements; les gouvernements doivent alors être renfloués par les banques commerciales. En fin de compte, les banques commerciales et les gouvernements doivent être renfloués conjointement par les banques



Après la Grande Dépression, la reprise a pris environ dix ans, soit deux fois plus que la moyenne d'après-guerre.

centrales. Tout ceci implique, selon Reinhart et Rogoff, "un ralentissement prolongé et prononcé de l'activité économique". Ils estiment que la longueur moyenne des crises d'après-guerre a été de 4,4 ans – le temps nécessaire pour que le "désendettement" se produise –, après quoi, arrivent la fin de la crise de confiance et le rétablissement de la croissance économique.

Cependant, il manque une pièce à ce tableau. La reprise après la Grande Dépression a pris environ dix ans, soit deux fois plus que la moyenne d'après-guerre. Reinhart et Rogoff proposent quelques explications à la différence des taux de reprise: la lente réponse politique à la Grande Dépression et l'étalon-or qui ont signifié que les différents pays ne pourraient pas sortir de la dépression grâce à leurs exportations. En d'autres termes, la politique financière et le régime de politique monétaire ont une influence décisive à la fois sur la profondeur de l'effondrement et sur la durée préalable à une reprise économique.

Il est également important de noter que les grands effondrements financiers se sont produits à nouveau dans les années 1970, après avoir été pratiquement absents dans les années 1950 et 1960, quand le système keynésien des économies dirigées et le système des taux de change dirigés de Bretton Woods étaient en vigueur. Les principales crises d'après-guerre prises en compte par Reinhart et Rogoff s'étendent de 1977 à 2001. Elles se sont produites, parce que le règlement des banques et les contrôles des mouvements de capitaux ont été allégés; elles étaient plus courtes que

"On a rapidement compris la gravité de la crise bancaire."

dans les années 1930, parce que les réponses politiques n'étaient pas idiotes.

Le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono a souligné ce point ce mois-ci, en vantant, devant le Premier ministre britannique David Cameron, le plan de rétablissement réussi de l'Indonésie après l'effondrement de 1998, inspiré par John Maynard Keynes: "Nous devons nous assurer que le peuple peut acheter; nous devons nous assurer que les industries peuvent produire..."

Aujourd'hui, beaucoup de gouvernements, particulièrement dans la zone euro, semblent avoir manqué de possibilités d'action. Avec l'austérité fiscale qui a fait fureur, ils ont négligé de s'assurer que "les gens peuvent acheter" et que "les industries peuvent produire". Des banques centrales ont été désignées pour remettre les économies à flots, mais la plupart des devises qu'elles impriment restent coincées dans le système bancaire, incapables d'arrêter la stagnation de la consommation et la chute des investissements.

En outre, la zone euro elle-même est un miniaton-or, avec des membres fortement endettés incapables de dévaluer leur devise, parce qu'ils n'ont aucune devise à dévaluer. Ainsi, étant donné que la croissance chinoise, elle aussi, ralentit, l'économie mondiale semble destinée à draguer le

fond pendant un certain temps encore, avec un chômage en augmentation dans quelques pays à 20 % ou davantage.

Avec les politiques financières, monétaires et de taux d'intérêts bloquées, existe-t-il une issue possible à la récession prolongée? John Geanakoplos, de l'université de Yale, avait plaidé pour de grandes radiations de dette. Plutôt que d'attendre pour se débarrasser de la dette par des faillites, les gouvernements devraient "exiger l'annulation de la dette". Ils pourraient acheter de mauvais prêts aux bailleurs de fonds et accorder une remise partielle du capital payable par des emprunteurs, en réduisant simultanément les exigences de garantie supplémentaires des bailleurs de fonds et le surendettement des emprunteurs.

Aux Etats-Unis, le programme Term Asset-Backed Securities Loan Facility (TALF) et le programme d'investissement public-privé (PPIP) étaient, en effet, des arrangements de remise de dette visant les détenteurs de prêts hypothécaires à risque, mais à trop petite échelle. Mais le principe de la remise de dette a aussi de claires implications dans la dette publique, particulièrement dans la zone euro. Ceux qui craignent une dette publique excessive sont les banques qui la détiennent. Pour les banques, les obligations d'Etat ne sont pas plus sûres que les obligations privées à haut risque. Les prêteurs et les emprunteurs s'en sortiraient mieux par une annulation globale de la dette. Tout comme les citoyens dont les moyens d'existence sont détruits par les tentatives de désendettement désespérées des gouvernements.

D'un point de vue philosophique, l'approche de la remise de dette repose sur la croyance que les créanciers partagent la culpabilité des défaillances avec les débiteurs, puisqu'ils ont d'abord contracté les mauvais prêts. Tant que l'emprunteur n'a pas trompé le bailleur au moment de contracter le prêt, le bailleur endosse au moins une certaine responsabilité dans la transaction. En 1918, Keynes a vivement conseillé l'annulation des dettes interalliées résultant de la Première Guerre mondiale. "Nous ne pourrions plus jamais bouger, à moins de libérer nos membres de ces chaînes de papier", écrivait-il. Et en 1923, son appel est devenu un avertissement que les décideurs d'aujourd'hui feraient bien d'observer: "Les absolutistes du contrat... sont les vrais parents de la révolution."

→ Copyright : Project Syndicate, 2012.
www.project-syndicate.org

La rédaction de La Libre Entreprise, en collaboration avec celle de La Première, vous donne rendez-vous le samedi matin de 8h30 à 9h00 sur LA PREMIÈRE

ENTREPREMIÈRE : Des reportages, des invités, des conseils... au cœur de l'actualité de l'économie et des entreprises

La Libre

■ Chronique | Universités

Le "nouveau" monde du travail



Céline Donis et Laurent Taskin

Chercheuse, UCL – Louvain School of Management, Crecis
Professeur, UCL – Louvain School of Management, Crecis&Institut des Sciences du Travail

→ celine.donis@uclouvain.be
laurent.taskin@uclouvain.be

► Le "nouveau monde du travail" traduit une évolution du projet de l'entreprise.

► Au-delà de pratiques de flexibilité et de management plutôt traditionnelles.

Dans un contexte où l'impératif de compétitivité et de performance (individuelle autant qu'organisationnelle) se combine à l'affirmation de nouvelles attentes à l'égard d'un travail censé faire davantage sens pour les individus, de nouveaux modes et formes d'organisation du travail apparaissent. Le "nouveau monde du travail" désigne ainsi une multitude de pratiques de flexibilité (horaires flottants, télétravail, contrats atypiques, open space, p.ex.), de management (par objectifs, par projets, des connaissances, essentielle-ment) et de formes organisationnelles (réseaux, équipes virtuelles et autonomes, etc.) qui se combinent entre elles et qui reposent en partie sur les nouveaux usages des technologies de l'information et de la communication.

A l'origine de ces nouvelles formes d'organisation du travail (NFOT), se trouve une conception renouvelée du travail qui entend accorder davantage d'importance à l'individu, en vue d'améliorer la qualité de vie au travail et l'équilibre vie privée et vie professionnelle en particulier, ainsi que la performance individuelle et organisationnelle.

Alors que les enjeux associés aux pratiques caractérisant ce "nouveau monde du travail" sont étudiés depuis plusieurs décennies (mobilité, environnement, conciliation des temps sociaux, gestion du changement, etc.), la nouveauté provient, surtout, de la vision sociétale qui y est associée et qui promeut une entreprise valorisant davantage la collaboration et à la gouvernance davantage démocratique et

"Il faut accorder davantage d'importance à l'individu, en vue d'améliorer la qualité de vie au travail et l'équilibre vie privée et vie professionnelle en particulier."

transparente. Cette vision et le type de management qui y est associé contribuent à la performance durable de l'entreprise en capitalisant sur une culture de l'apprentissage qui encourage le développement de connaissances plus collectives, notamment au travers de formes d'organisation dites "apprenantes", au sein desquelles la dynamisation de communautés de pratiques mais aussi la réorganisation des espaces de travail jouent un rôle clé.

Alors que les bénéfices liés à ces évolutions en matière d'organisation du travail sont largement commentés, il convient aussi d'en pointer quelques limites. D'abord, les formes d'organisation du travail les plus atypiques, substituant le "bureau traditionnel" à un espace de convivialité, par exemple, sont limitées à certains contextes de travail très spécifiques tels que celui du secteur du conseil aux Pays-Bas où l'usage répandu du temps partiel, du télétravail à domicile et de la mobilité géographique justifie le développement de pratiques peu transposables à d'autres contextes.

Ensuite, la combinaison de ces formes de flexibilité, de management et de structures d'organisation particulières n'affranchit pas le travailleur de tout contrôle de la part de l'entreprise. Au contraire, de nouveaux modes de contrôle émergent et se renforcent (sociaux, idéologiques et, donc, plus subjectifs), notamment par le biais de l'usage d'outils d'échanges et de communication à distance.

Enfin, ces nouvelles formes d'organisation du travail participent à un mouvement de fond plus large qui est celui de l'individualisation de la relation de travail qui peut avoir pour effet – pour le moins contradictoire avec la philosophie initiale du projet – d'isoler le travailleur et de réduire son engagement et sa contribution à l'organisation et à ses connaissances collectives.

Aujourd'hui, les pratiques se revendiquant du "nouveau monde du travail" ne sont, le plus souvent, que des solutions ad hoc répondant aux besoins individuels des travailleurs et apportant, en échange, des rationalisations économiquement intéressantes (en termes de facilité, p.ex.). Dans ce cas, ces pratiques ne peuvent être porteuses d'innovation sociale et prétendre aux vertus de performance durable qui y sont associées; au contraire, elles peuvent générer de nouvelles tensions contreproductives et ne constituer, dès lors, qu'un potentiel limité de changement pour l'organisation.